

## EN FRANÇAIS CORRECT

*L'association « Défense et promotion de la langue française – Délégation du Cher » vous propose cette chronique rappelant le bon usage d'un terme ou d'une expression.*

### Aujourd'hui : **Déchèterie ou déchetterie : comment faut-il l'écrire ?**

Quelle que soit l'orthographe du mot, il désigne un lieu aménagé ouvert au public pour le dépôt sélectif volontaire des déchets encombrants susceptibles d'être recyclés, à détruire ou à évacuer vers un centre d'enfouissement.

Le néologisme « déchetterie » avec « tt » a été créé en 1987 par l'Agence nationale de recyclage des déchets (ANRED) qui vendait une licence d'utilisation de ce mot protégé comme une marque commerciale.

Interrogée en 1990 par le maire d'Escolives (Yonne), l'Académie française a répondu qu'il convenait de retenir l'orthographe « déchèterie » avec un seul « t », forme la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue.

En effet, les termes féminins comportant le suffixe *-erie* et directement dérivés de substantifs en *-et* ne comptent qu'un seul « t » : c'est le cas de termes entrés dans l'usage depuis fort longtemps, comme *bonneterie* (XV<sup>e</sup> siècle), *gobeletterie* (XVIII<sup>e</sup> siècle), *mousqueterie* (XVII<sup>e</sup> siècle) ou *parqueterie* (XIX<sup>e</sup> siècle). Une seule exception, le mot *billetterie*, créé en 1873 pour remplacer l'anglais *ticketting*.

D'autre part, l'Académie a tenu à ce que le mot déchèterie comporte un accent grave afin d'en indiquer clairement la prononciation, conformément à l'esprit des Rectifications de l'orthographe de 1990 car, à la différence de la plupart des termes cités ci-dessus où deux prononciations du e sont possibles (è ou eu), le terme déchèterie ne connaît que la prononciation è. Précisons également que le terme *déchetterie* était à l'origine un nom déposé et que le choix de la forme déchèterie permettait, au moment où elle est entrée dans le *Dictionnaire*, d'éviter que l'emploi de ce terme puisse être limité.

Dans l'usage, la forme « déchetterie » s'étant très largement répandue, il est possible que l'Académie française étudie à nouveau le terme lors de la prochaine édition de son *Dictionnaire* et envisage de signaler les deux graphies.

En attendant, continuons à préférer la graphie « déchèterie ».